

LES ELECTIONS MUNICIPALES DU 14 MARS

**LISTE D'UNION REPUBLICAINE CONDUITE PAR TOUSSAINT MERLE
PRÉSENTÉE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS**

Au nom de la liste d'Union Républicaine **M. T. MERLE répond à la lettre de l'A.N.F.A.N.O.M.A.**

L'A.N.F.A.N.O.M.A. ayant écrit aux candidats de la liste d'Union Républicaine, nous publions la réponse adressée par M. Merle au nom de cette liste :

Monsieur le Président,
J'ai bien reçu votre lettre recommandée du 28 février 1965.

Mercredi 3 mars au cours d'une réunion, elle a été soumise à la discussion des 31 candidats et candidates de la liste d'Union Républicaine que j'ai l'honneur et la joie de conduire aux élections municipales du 14 mars.

En conclusion, mes co-listiers m'ont prié de vous communiquer la réponse suivante :

1.) La loi antidiplomocratique faisant obligation de voter à liste électorale, sans pannache, sans partie, notre réponse ne peut être que collective.

2.) Notre surprise a été grande en recevant votre lettre. En effet, l'A.N.F.A.N.O.M.A. a toujours dit, écrit et répété qu'elle ne voulait avoir aucun contact avec la municipalité.

NOTRE PROGRAMME !

VIII — L'ÉCLAIRAGE

C'est une question extrêmement importante puisque, dans ce domaine, les progrès sont considérables.

Par exemple, des travaux de modernisation effectués il y a moins de 10 ans, comme au boulevard Staline ou dans le centre ville (rue Franchenpah, Gustave-Hugues, boulevard Paul-Lagaha, etc...).

De même, certains quartiers, comme Janas, les Guerins ne disposaient même pas de l'électricité. Ce qui semble impensable au XXe siècle !

Cela n'existe plus du moins à La Seyne, puisque nous avons terminé l'électrification des écarts.

Mais nous avons tenté quelques essais d'éclairage moderne : l'Isthme des Sablettes, place N. Verlaque, rue Camille-Pelletan, avenue du Dr-Mazen, quai S. Fabre, avenue Estienne-d'Orves, il nous a paru qu'il fallait pour moderniser notre éclairage :

1.) Choisir une technique appropriée à chaque rue et à chaque quartier.

2.) Revoir la convention qui nous a lié à l'EDF pour les travaux d'entretien.

3.) Obtenir un pré-financement officiel ou officieux pour mettre ce projet important dans la voie de réalisation.

Après la victoire de dimanche prochain, nous nous efforcerons d'y parvenir.

Faut-il être à court d'argument, faut-il être « minable », faut-il être « simple d'esprit » pour écrire « les secrets » de M. Merle qui se présente aux élections pour ne pas être élu !

Oui, M. Merle sera, lundi prochain, maire de La Seyne pour la 5ème fois ! Comme en 1947 malgré le RPF Reyraud, aujourd'hui candidat de l'UNR-ANRAS, comme en 1950 malgré le RPF Déclarieux, aujourd'hui candidat UNR-ANRAS, comme en 1958, malgré Gabrielli, aujourd'hui candidat UNR-ANRAS, comme en 1969, malgré l'UNR-ANRAS, aujourd'hui candidat UNR-ANRAS...

Et ce conseil municipal qui dirige la ville depuis 1947, avec ses 10 anciens élus et ses 12 nouveaux candidats, reprendra son travail, sans interruption.

Ce ne sont pas les cris de l'ANRAS, ce ne sont pas les pittoresques de ses « apotines » qui y changeront quelque chose.

Allons, chers amis, chers camarades, jusqu'à dimanche, discutez, répondez, argumentez, et rappelez qu'il faut voter à liste électorale, sans pannache, sans partie, sans quoi votre bulletin sera nul.

Elle est de la Seyne ! Blâme pour nous injurier ou pour nous salir ! Votre lettre correspondait à un changement d'attitude à notre égard ou correspondait à une manœuvre électorale ?

3.) Nous nous permettons de vous faire remarquer que votre attitude négative n'a pas empêché la municipalité à chaque fois que cela a été possible d'aider efficacement de nombreuses familles de rapatriés. Nous sommes à votre disposition pour vous présenter notre bilan très important à cet égard. D'ailleurs, vous le savez très bien. Mais, tous vos efforts ont tendu à faire notre attitude bienveillante et notre aide sérieuse en faveur des rapatriés que nous considérons comme des Seynois.

4.) Cela dit, nous répondons bien volontiers aux questions que vous nous posez :

a) L'antimilitarisme : Elle ne peut être votée que par le Parlement. Depuis longtemps, tous les groupes politiques de l'Assemblée Nationale sans exception ont déposé un projet de loi en faveur de l'antimilitarisme. Il appartient au gouvernement, aux termes de la Constitution (que seuls nous avons combattue en 1958 en répondant à hon à l'époque) de porter ces projets de loi portant antimilitarisme à l'ordre du jour.

En ce qui nous concerne nous sommes favorables à la discussion de ces projets de loi portant antimilitarisme, ainsi que nous l'avons voté au Conseil Général du Var. De ce point de vue, notre position est claire : dans le respect de la légitime république nous sommes favorables à l'antimilitarisme.

b) L'indemnisation : La guerre d'Algérie, si elle a coûté cher aux rapatriés, elle a rapporté des bénéfices considérables aux grandes sociétés qui ont vendu aux gouvernements successifs le matériel et les matériaux utilisés pendant cette guerre. Nous pensons que ces sociétés devraient être aménées à rendre une partie importante des bénéfices accumulés pendant huit ans.

Il y aurait, au départ, de quoi indemniser les rapatriés les plus

DERNIÈRE SEMAINE

Eh ! Oui, lundi prochain se sera terminé !

La municipalité actuelle reprendra son travail puisque la victoire de la liste d'Union Républicaine sera élue à une majorité considérable !

Et, quoi qu'en dise le tract de l'UNR-ANRAS, non signé, M. Merle restera maire de La Seyne !

Faut-il être à court d'argument, faut-il être « minable », faut-il être « simple d'esprit » pour écrire « les secrets » de M. Merle qui se présente aux élections pour ne pas être élu !

Oui, M. Merle sera, lundi prochain, maire de La Seyne pour la 5ème fois ! Comme en 1947 malgré le RPF Reyraud, aujourd'hui candidat de l'UNR-ANRAS, comme en 1950 malgré Gabrielli, aujourd'hui candidat UNR-ANRAS, comme en 1958, malgré l'UNR-ANRAS, aujourd'hui candidat UNR-ANRAS...

Et ce conseil municipal qui dirige la ville depuis 1947, avec ses 10 anciens élus et ses 12 nouveaux candidats, reprendra son travail, sans interruption.

Ce ne sont pas les cris de l'ANRAS, ce ne sont pas les pittoresques de ses « apotines » qui y changeront quelque chose.

Allons, chers amis, chers camarades, jusqu'à dimanche, discutez, répondez, argumentez, et rappelez qu'il faut voter à liste électorale, sans pannache, sans partie, sans quoi votre bulletin sera nul.

REUNIONS PUBLIQUES

MERCREDI 10

A 18 HEURES

Coopérateurs

J. GRIMAUD

A 18 HEURES

Société Materiel Naval

Philippe GIOVANNINI

A 18 HEURES

La Provengale

MAURICE PAUL

A 14 HEURES 30

Hôtel de Ville

Assemblée pour les Seynoises avec T. MERLE assisté de Mines J., Vincent Y., Dupoyet, M. Gaujac, A. Paganelli, M. Saleu.

* * *

VENDREDI 11

Bourse du Travail

JACQUES DUCLOS

sénateur, membre du bureau Politique du PCF

LES CITES H.L.M. REPONDENT ENCORE A M. SCAGLIA ! TROIS NOUVEAUX COMITÉS DE SOUTIEN

Où s'arrêtera Berthe, avons-nous écrit un jour ? Eh bien ! Berthe ne s'est pas encore arrêtée avec son nouveau et large Comité de soutien :

Montanari L. — Montanard L. — Concilari D. — Concilari M.L. — Pérona J. — Pérona R. — Milioli G. — Minichini M.-F. — Pérea N. — Pérea M.H. — Masson P. — Masson G. — Moutte Ch. — Nozera S. — Poujolou G. — Poujeau S. — Guibertes J. — Guibertes M.-B. — Roland A. — Holland A. — Fourcet L. — Pourquet M. — Julian A. — Julian R. — Julian P. — Segarra O. — Segarra S. — Boschetti F. — Olio J. — Olio H. — Martinez A. — Martinez J. — Glona V. — Glona Gérate — Montéra V. — Montéra M. — Wolff M. — Thomas R. — Tomas Isabelle — Segarra A. — Serrano L. — Festou D. — Festou M. — Martinez M. — Martinez S. — Scaramichi F. — Scaramichi J. — Alonso R. — Alonso C. — Colomip H. — Müssou E. — Müssou M. — Grossi A. — Grossi Y. — Latabaré F. — Lacrabère M. — Jeanpey G. — Joannes G. — Orange L. — Orainhe A.M. — Serain J. — Rula E. — Rula Lucie — Alcalde J. — Alcadie J. — Schembri J. — Schembri A. — Guidi L. — Guidi G. — Forasini F. — Jelbert G. — Jelbert M.J. — Escrivier S. — Escrivier M. — Gal M. — Gabriel S. — Palmeri E. — Guijarro J. — Guijarro V. — Maset J. — Maset A. — Sambarino.

En echo, c'est La Rouve-Mutte

équipes avec son nouveau Comité de soutien :

Goux — Goux E. — Busso — Boucées — Perez P. — Hiraldo J. — Estruga J. — Constantes E. — Crepin P. — Estellacq G. — Pusini P. — Gómez — Durand M. — Durand P. — Nanni — Pascl — Alejua — Perfil — Bonetto B. — Fontany — Scandura — Belandra — Pajares P. — Zigaletti U. — Odérigo J. — Odérigo T. — Macriani J. — Isella A. — Diello A. — Angelis E. — Angelis C. — Angelis J. — Ange M. — Portier A. — Martinez A. — Seurati R. — Bertina G. — Martina G. — Oreteil J. — Oreteil T. — Bertina A. — Cirrelio M. — Feijó.

Enfin, St-Antoine offre à la réousseuse avec :

Teply J. — Guif J. — Moriconi L. — Cabras A. — Vivancos P. — Lorenzi A. — Lorenzi E. — Barthélémy H. — Barthélémy E. — Phelipeau H. — Phelipeau A. — Delage Constant — Belmont M. — Delage H. — Cabras A.N. — Paganelli A. — Marchetti B. — Marchetti M.L. — Allier E. — Simola F. — Scajola A. — Blanc — Cáriza A. — Burnet F. — Lucas T. — Genoile P. — Festou A. — Festou B. — Barcelli F. — Porta M. — Giovannini M. et Mme — Galvagno M. — Galvagno P.

M. Scaglia, M. de l'U.N.R. — A.N.R.A.S. vous pouvez constater les résultats remarquables de votre lamentable propagande auprès des locataires H.L.M. Constitués.

1947 - 1965 DIX-HUIT ANS DE GESTION MUNICIPALE LE CENTRE MEDICO-SOCIAL

L'ensemble n. 1 de M. Scaglia |
L'ensemble n. 1 de l'U.N.R. — A.N.R.A.S. !

Bien sûr, les municipalités U.N.R. où ex-U.N.R., les municipalités indépendantes ou solitaires telles, comme à Toulon, La Valette, St-Raphaël, n'ont pas voulu de centre médico-social.

Et l'U.N.R. — A.N.R.A.S. se proposera de le supprimer aussitôt si par hasard elle était élue !

Comme cela ne sera pas, ce vendredi médico-social, nous l'avons

vu, nous l'avons fait, nous l'avons défendu et il a rendu des services immenses à la population laborieuse de La Seyne qui ne considère pas ce centre comme à une maladie, habitude municipale à quiconque dise l'U.N.R. — A.N.R.A.S. C'est pourquoi l'immense majorité des électeurs et électrices qui ont connu le centre médico-social, qui connaissent les services rendus par cette réalisation, va faire appeler leur voix à la liste d'Union Républicaine.